

Image not found or type unknown



## opposition administrative et rsa

Par ool, le 30/01/2011 à 11:17

j ai reçu un courrier qui stipulai que je faisais l objet d une opposition administrative pour amendes impayés et qu ils allaient saisir sur mon compte 375 eur.Sachant que je n ai pour le moment que le rsa pour vivre moins les prelevements (ce qui me reste 300 eur pour le mois),ont t ils le droit de saisir ou bloquer cette somme? si oui quel recours ai je donc?